

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Natur  **Alim**
Aménagements
Paysagers



• **Formation diplômante :**

Niveau 5
RNCP 38349



• **Durée de la formation :**

1400 heures en centre de formation sur 2 ans

• **Rythme d'apprentissage :**

2 semaines / mois au CFA et 2 semaines / mois en entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir des compétences technologiques professionnelles et organisationnelles :
- Être capable de répondre à une demande d'appui technique, de participer à des travaux en bureau d'études, de gérer des travaux de création et d'entretien d'aménagements paysagers.
- Être capable d'animer ou diriger une équipe de techniciens en tant que responsable de chantiers, de maîtriser les techniques d'expression et de communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Semestrialisation / Crédits ECTS



Conditions d'admission :

- Possibilité d'inscription en ligne sur le site internet
- Constitution d'un dossier administratif complet
- Entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une entreprise ou une collectivité locale

Public ciblé :

- La formation par apprentissage s'adresse à un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH), d'autres cas sur : <https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216>

Tarif :

- Défini selon le niveau de prise en charge de l'opérateur de compétences ou du centre national de la formation publique territoriale

Rémunération :

- Définie selon le barème de l'apprentissage (sous réserve de la convention collective de l'entreprise)

Prérequis :

- Être titulaire d'un Baccalauréat général, professionnel ou Technologique, ou bac Technologique STAV ou d'un Bac Professionnel Aménagements Paysagers et Productions Horticoles ou d'un Brevet de Technicien Agricole ou autre Bac professionnel
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité spécialisée dans le domaine des aménagements paysagers



CONTENU DE LA FORMATION

Domaines du tronc commun

- M1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- M2 : Construire son projet personnel et professionnel
- M3 : Communiquer dans des situations et contextes variés

Pédagogie

Mise en situation, Travaux pratiques, Questionnement, Projet, Demandes d'investigation, ...

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études :

- CS arboriste grimpeur
- CS travaux mécanisés de génie écologique
- Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien
- Classe préparatoire ATS métiers de l'horticulture et du paysage

Domaines professionnels

- M4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- M5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- M6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- M7 : Assurer la gestion technico-économique des chantiers
- M8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager

Les + de la formation :

- Passage du SST et du Certiphyto
- Plateaux techniques sur site

Métiers envisageables à l'issue de la formation :

- Chef d'équipe ou chef de chantier
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- Responsable des espaces verts

LE CAMPUS C'EST...

- Un établissement au coeur de la nature à 10min de Chartres
- Un accompagnement individualisé des apprenants

ACCESSIBILITÉ :

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagements spécifiques.

Référent handicap : cfa.eure-et-loir@educagri.fr



NATUR'ALIM C'EST AUSSI...

- Un internat et une résidence étudiante
- Un restaurant scolaire
- Une halle agroalimentaire
- Une exploitation agricole
- Des simulateurs de conduite d'engins
- Un foyer et une association des élèves
- Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- Un Centre de Documentation et d'Information
- Un amphithéâtre

